

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

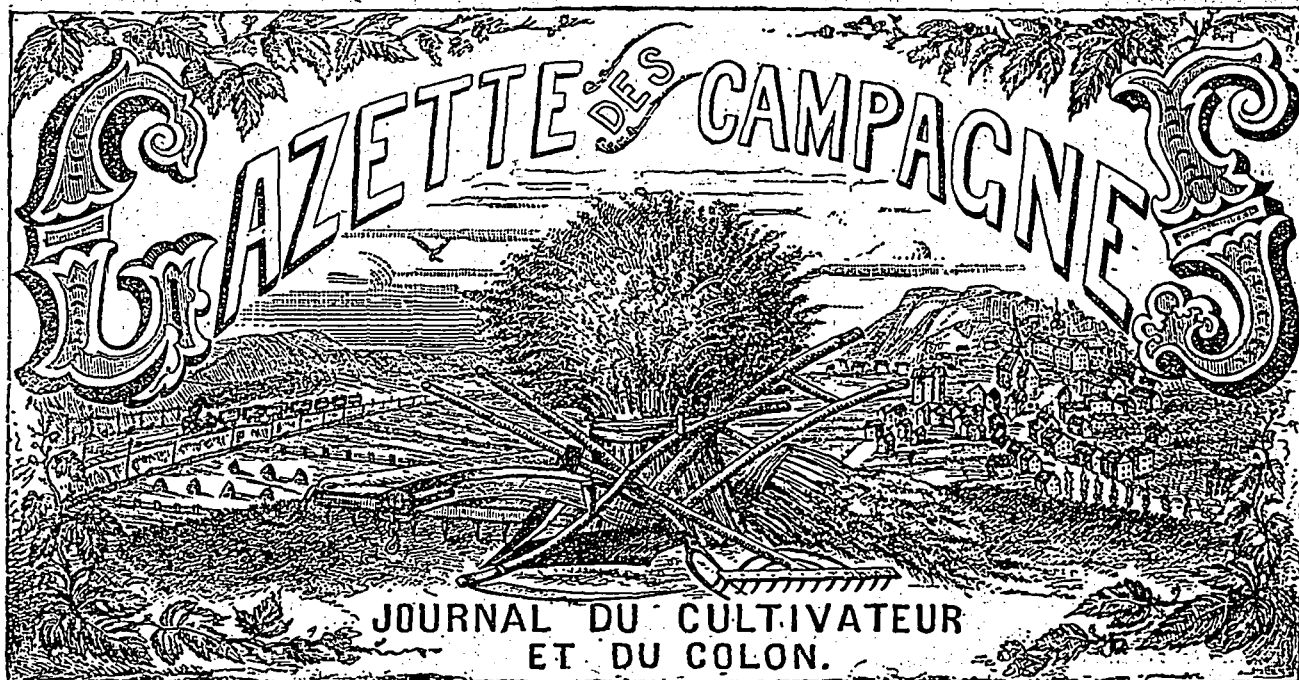
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX.

SOMMAIRE.

Revue de la semaine : — Notice biographique — Le Révd M. W. E. Tremblay, curé des Eboulements. — Le comté de Kamouraska : Depuis les origines du comté jusqu'en 1791. — (A suivre).
Causerie agricole : — La traite des vaches en hiver. — L'orge à deux rangs.
Sujets divers : — Maladie des pommiers. — Les chenilles. — La ferme expérimentale : Epreuve de la vitalité et de la vigueur du grain de semence. — Tout le monde n'a pas l'avantage d'être cultivateur. — Comment on fait une verminière pour la nourriture des poules.
Choses et autres : — Emparons-nous du sol. — Colle tout. — Cheval retif. — Gâteau au soda. — Pain français.
Recettes : — Le rouge des dindons. — Verrues.

REVUE DE LA SEMAINE

— Nous avons le plaisir d'annoncer à nos souscripteurs que le gouvernement provincial a accordé à la *Gazette des Campagnes*, son allocation annuelle. Nous offrons nos plus sincères remerciements aux honorables ministres, et en particulier à l'honorable secrétaire de la province.

— Dans notre dernier numéro, nous avons parlé à nos lecteurs des efforts de McCarthy pour faire abolir la langue française au Nord-Ouest; en même temps nous prédisions l'accueil peu favorable qui attendait son bill aux Communes; nous n'avons pas été mauvais prophète :

le fameux bill a subi sa seconde lecture, et son auteur, non moins fameux, s'est vu tour à tour attaquer par Sir Hector Langevin, MM. Blake, Curran, Beausoleil, etc., qui ont fait bonne justice des arguments de M. McCarthy. M. Charlton est venu à la rescousse de son collègue. C'est quelque chose qu'un pareil auxiliaire, mais ce n'est grand chose. Le vote n'a pas encore été pris.

— Les orangistes, qui depuis plusieurs années essaient en vain de se faire incorporer ont été plus heureux cette année. Ils sont enfin incorporés, et vont continuer avec une nouvelle ardeur à enseigner au Canadiens-français la loyauté envers la couronne d'Angleterre !

— Au Conseil législatif, de Québec, on a adopté le bill de M. Hall, exemptant de l'examen d'admission à l'étude les candidats qui auront obtenu un diplôme de bacheliers dans une université quelconque de la province de Québec. Ceux de nos lecteurs qui ont suivi les débats parlementaires, dans les journaux quotidiens, ont dû remarquer le brillant et solide discours de M. L. P. Pelletier s'opposant à ce bill. Nous regrettons que quelques-uns des conseillers législatifs aient eu devoir changer d'opinion, et voter cette année pour une mesure qu'ils avaient rejetée l'année dernière.

— C'est le 17 février, et non le 20, comme l'ont annoncé presque tous les journaux, que Son Eminence le cardinal Taschereau a atteint sa soixante-dixième année. Que Dieu conserve encore longtemps à la tête de l'archidiocèse, notre vénérable archevêque !

—Les magnifiques bâties de l'université de Toronto ont été détruites par un incendie, vendredi dernier, on évalue les pertes à un demi million.

Notice biographique.—Le Révérend M. W. E. Tremblay, curé des Eboulements.—Le clergé de Chicoutimi vient de perdre un de ses membres les plus distingués dans la personne du Révérend M. Wilbrod Tremblay, curé des Eboulements. M. Tremblay était né aux Eboulements, le 29 janvier 1843, de sieur Alexis Tremblay et de dame Léocadie Tremblay. A onze ans, il commença ses études au Collège de Sainte-Anne, et les termina en 1864. Doué de bons talents et travaillant avec énergie, il occupa pendant toutes ses études une des premières places de sa classe. Se sentant appelé à l'état ecclésiastique, il prit la soutane en 1864, et fut reçu prêtre à Québec, le 20 février 1869. Pendant le temps de son séminaire, il avait été employé comme professeur de sciences au Collège de Sainte-Anne, et il continua après son ordination à remplir les mêmes fonctions. Il enseigna tour à tour, ou simultanément, les mathématiques, l'astronomie, la philosophie, la physique et la chimie. Les volumineux cahiers de notes qu'il a laissés au Collège de Sainte-Anne, sur ces différentes sciences, témoignent de son ardeur pour le travail, de l'étendue de ses connaissances, et de son zèle pour l'avancement de ses élèves.

M. Tremblay fut aussi directeur de l'Ecole d'agriculture pendant deux ans, de 1870 à 1872, et directeur des élèves du Collège en 1872-73.

Fatigué de l'enseignement, il laissa le Collège à l'autonne de 1874 et fut nommé vicaire à Saint-Roch des Aulnaies; il devint desservant de cette paroisse à la mort du Révérend M. L. D. Têtu, arrivée au mois d'avril 1875.

L'archevêque de Québec lui confia, cette même année, la cure de Saint-Fidèle, dans le comté de Charlevoix, il y demeura jusqu'en 1889. Transféré au mois de septembre dernier, aux Eboulements, il vient d'y terminer une carrière bien remplie, quoique trop courte au jugement des hommes.

Dieu qui voit les choses autrement que nous, a trouvé que le temps était venu de récompenser ce bon et fidèle serviteur. Nous devons adorer ses jugements, tout en déplorant la perte de ce prêtre pieux et instruit.

Les funérailles de M. Tremblay ont eu lieu, aux Eboulements, samedi, le 15 du présent mois.

LE COMTE DE KAMOURASKA.

En commençant aujourd'hui à publier quelques articles sur le comté de Kamouraska, nous n'avons pas la prétention d'en donner une monographie complète, mais seulement de mettre au jour quelques notes recueillies un peu partout. Nous avons largement emprunté, pour le commencement du moins, à l'abbé H. R. Casgrain, qui a publié, en 1878, une histoire de la Rivière-Ouelle sous le titre de "Une paroisse canadienne au 17^{ème} siècle." On pourrait, à l'aide de cet intéressant ouvrage, faire un beau premier chapitre de l'histoire du comté de Kamouraska; nous n'avons pu qu'en extraire quelques passages, et

encore les avons-nous souvent abrégés; nous en demandons d'avance pardon à M. Casgrain et à nos lecteurs.

I

Depuis les origines du comté jusqu'en 1791.

Le système de colonisation de la Nouvelle-France reposait tout entier sur deux hommes, le prêtre et le seigneur, qui marchaient côte à côte et se prêtaient un mutuel soutien. Le seigneur, après avoir obtenu la concession d'une certaine étendue de terre, allait s'y fixer généralement, amenant avec lui autant de colons qu'il pouvait en attirer. On abattait les premiers arbres de la forêt, on commençait les défrichements, et quand un certain nombre de familles s'étaient groupées autour du manoir rustique, le missionnaire partant de la capitale venait les visiter et leur prodiguer les secours de son ministère. Une chapelle bien humble s'élevait dans la suite au milieu des misens en bois rond, et tout auprès la demeure du premier curé. Le censitaire qui était en même temps le paroissien, avait deux points de ralliement: l'église et le manoir dont les intérêts étaient ordinairement identiques; aussi voit-on que les limites de la seigneurie devenaient presque toujours celles de la paroisse. C'est ce qui eut lieu pour le comté de Kamouraska.

Le 29 octobre 1672, M. Jean-Baptiste Deschamps de la Bouteillerie, et la Demoiselle La Combe obtenaient, le premier, la concession d'une seigneurie de deux lieues de largeur sur une et demie de profondeur sur les bords de la Rivière-Ouelle, et l'autre une concession un peu plus étendue, entre la Rivière-Ouelle et Saint-Roch-des-Aulnaies. En 1674, la seigneurie de Kamouraska était accordée au sieur de la Durantais, et en 1679, le fief Saint-Denis concédé au sieur de Saint-Denis, pour son fils Joseph Juchereau. Ces seigneuries constituèrent dans la suite les paroisses de Notre-Dame-de-Liesse de la Rivière-Ouelle, Sainte-Anne de la Grande-Anse, (appelée aussi La Combe et La Combe Pocatière) Saint-Louis de Kamouraska, et plus tard Saint-Denis.

Les commencements furent pénibles, comme le sont d'ailleurs tous les commencements de colonisation, et les premiers habitants étaient peu nombreux. Grâce pourtant à l'activité de M. de la Bouteillerie qui résidait au milieu de ses censitaires, la Rivière-Ouelle prit un accroissement assez rapide; comme le prouve le recensement de 1681. A cette date il y avait à la Bouteillerie 11 familles formant une population de 62 âmes, avec 132 arpents de terre en valeur. En 1683, La Combe (Sainte-Anne) comptait 5 familles et 40 âmes; le fief de M. de Saint-Denis n'avait que 2 familles et 11 âmes; Kamouraska n'avait alors qu'une famille. On conçoit facilement qu'une aussi faible population n'avait pas de curé. Deux ou trois par année un prêtre du Séminaire des Missions étrangères, (le Séminaire de Québec) venait lui donner la mission. Le premier missionnaire de la côte sud, depuis Saint-Thomas jusqu'à la Rivière du Loup, fut l'abbé Thomas-Joseph Morel, prêtre du Séminaire et chanoine de la cathédrale de Québec. Le fleuve étant la

seule voie de communication d'une seigneurie à l'autre. le missionnaire était obligé de voyager en canot d'écorce, pour aller faire la visite de ses ouailles disséminées ça et là le long de la côte. Il avait toujours avec lui sa chapelette portative ; car il ne trouvait le long de sa route ni vases sacrés, ni ornements pour le service divin qu'il célébrait dans la maison de quelqu'habitant. En hiver, il fallait faire la mission monté sur des raquettes.

Quelle joie éprouvaient les pauvres colons, quand ils voyaient apparaître au milieu d'eux la robe noire du missionnaire ! Au premier bruit de son arrivée tous accouraient vers lui, pour recueillir ses encourageantes paroles et recevoir les sacrements. Il baptisait les nouveaux nés, administrait les malades, et après quelques jours de repos au milieu d'un groupe de ces vaillants défricheurs, il allait porter plus loin les secours de son ministère.

Un écrivain protestant, qui ne peut être soupçonné de partialité en faveur du catholicisme fait au sujet de ces curés missionnaires, les remarques suivantes : " Les actes splendides de dévouement des anciens missionnaires jésuites ont leurs annales ; les contestations des évêques et des gouverneurs ont leurs archives, mais les patients travaux des curés missionnaires restent dans l'oubli, où sont ensevelies, d'âge en âge, les meilleures des vertus humaines."

L'abbé Morel succomba, dans la force de l'âge, aux fatigues qu'il eut à endurer dans ses pénibles missions ; ses restes reposent dans la cathédrale de Québec. Il est bon de remarquer que le chanoine Morel fut un ardent propagateur de la dévotion à la bonne Sainte Anne.

La première chapelle du comté fut construite à la Rivière Ouelle, en 1635 ; du 1er janvier de cette année date l'ouverture des registres de cette paroisse. Ce premier volume précieux contient les actes de baptêmes, mariages et sépultures des habitants du comté de Kamonraska jusqu'à la Rivière du Loup. La première entrée qu'on y trouve est l'acte de baptême de Thérèse-Louise Grondin, fille de Jean Grondin et de Xaites Mignaud, de la Grande-Anse (Sainte-Anne), née le 17 octobre 1634, et baptisée le 4 janvier 1635. L'acte est signé par l'abbé Pelmehand qui remplaçait le chanoine Morel ; c'est à la fin de cette année 1635 que le chanoine Morel fit sa dernière visite à la Rivière-Ouelle.

En 1686, il y avait un prêtre résidant à la Rivière-Ouelle ; c'était un père récollet, nommé Nicolas Cadard, mort en 1688. Parti de France peu d'années auparavant, il était venu dans ce coin retiré du monde couronner dignement une vie d'austérité et d'oraison, en consacrant à quelques ouailles le peu de jours qu'il lui restait à vivre. Ce bon père rédigeait ses actes en latin. A la fin de l'année 1688 se sentant mourir, il se fit transporter à Québec, où il expira entre les bras de ses frères, dans le couvent de Notre-Dame-des-Anges, aujourd'hui l'Hôpital-Général.

Le Père Emmanuel Jumeau, religieux franciscain comme le P. Cadard, vint le remplacer ; il séjourna peu de temps à la Rivière-Ouelle, et céda bientôt sa place à un prêtre canadien de naissance, l'abbé Pierre de Francheville.—(A suivre)

CAUSERIE AGRICOLE

La traite des vaches en hiver.

La longueur de nos hivers canadiens semblait jusqu'à ces dernières années un obstacle à la pratique de l'industrie laitière pendant cette saison. La substitution de l'ensilage à la nourriture sèche paraît ouvrir de nouveaux horizons à nos cultivateurs et l'on est en droit d'attendre aujourd'hui quelques progrès dans cette voie. Mais pour avoir l'hiver de bon beurre et de bon lait, il faudra encore apporter plus de soins pour maintenir une propreté minutieuse dans la traite et dans les étables qu'il n'est nécessaire de le faire quand les vaches sont à la pâture pendant l'été et qu'on peut les traire en plein air. Nécessairement les étables sont étroites et closes. Une rigole d'égouttement placée en arrière des vaches peut les empêcher de se souiller au contact de leurs excréments, mais il s'en dégagera toujours de mauvaises odeurs par l'influence desquelles le lait peut être endommagé. Dès que les vaches sont debout le matin, soit pour le passage, soit pour le repas, on les voit se vider. Les odeurs de ces excréments, solides ou liquides, dans une étable close sont d'autant plus pernicieuses qu'ils sont plus récents. Le lait a une très grande faculté d'absorption pour les odeurs, et il est certain qu'on doit le préserver absolument de toute odeur qui pourrait le rendre impropre à la consommation. Là gît évidemment le secret du mauvais goût de beaucoup de beurre d'hiver. La faute en remonte plus loin qu'à la ménagère. Dès que le lait est tiré, il s'imprègne de mauvaises odeurs qui le rendent incapable de faire de bon beurre et ne peuvent que lui donner mauvais goût.

On devrait conserver dans chaque étable de la terre sèche ou des cendres de charbon comme désinfectants, de manière à pouvoir les employer au moment de la traite, dans tous les cas où cela deviendrait nécessaire. La première besogne du matin est de faire lever les vaches et de nettoyer les étables en enlevant tout ce qui s'y est accumulé d'excréments pendant la nuit. Pendant que ceci s'accomplit, la plupart des vaches se soulagent et au fur et à mesure les nouvelles déjections seront enlevées avec les anciennes. Une bonne chose serait de pouvoir emmener les vaches dans une étable à part et très propre pour les y traire isolément ; il serait bon de leur y donner de la nourriture pour qu'elles puissent manger pendant la traite. Quelques vaches ont l'habitude d'attendre pour uriner que la traite soit commencée mais si la vachère a à sa portée de la terre sèche, du plâtre, ou des cendres, ce sera l'affaire d'une minute que d'en couvrir ces déjections avant de continuer la traite. Il est probable qu'il serait impossible de corriger cette habitude chez certaines vaches. Le relâchement, produit dans le système musculaire par la sensation agréable de la traite, les rend incapable de retenir leurs urines. Cette particularité se remarque généralement chez les meilleures vaches, celles qui sont le plus nerveuses. Si on les livre aux soins de vachers ou de vachères incapables et brutales, les vaches battues seront effrayées de cette

correction à propos de leurs déjections. Ceci naturellement diminuera le rendement du lait. Le meilleur moyen est de se donner la peine et de prendre les précautions nécessaires pour conserver le lait doux et bon, sans troubler la vache. Si l'on ne peut se procurer de bons serviteurs pour ces soins, il vaudrait mieux réduire le nombre de ses vaches à ce qu'on en peut soigner soi-même. Dans la plupart des cas cependant où un fermier surveille lui-même son monde, il a bientôt fait obtenir l'adoption de ses méthodes favorites.

Un autre point pour rendre l'industrie laitière profitable pendant l'hiver, c'est de nourrir et de traire à des heures régulières et à des intervalles égaux. Dans le nord, cela demande dans l'hiver une certaine somme de travail à la lumière des lampes. Pendant les jours courts et les longues nuits, les animaux qu'on ne soigne qu'au grand jour sont trop affaibles le matin, ou si l'on met dans leurs mangeoires assez de nourriture pour 14 ou 15 heures, une certaine partie en devient imprégnée de l'haleine des animaux qui la mangent moins volontiers. La première chose à faire en se levant et la dernière avant de se coucher sont de soigner les animaux, avec autant et pas plus à midi qu'ils n'en peuvent manger avec profit. Il ne doit y avoir, des plus courts aux plus longs jours, plus de deux heures de différence dans les intervalles entre les traites du matin et du soir. Avec la plupart des vaches cette régularité sera suffisante. Mais au cas de nourriture intensive et d'ensilage riche pour les vaches fraîchement vélées, qui donnent de bonnes traites, il serait avantageux de traire en trois fois, comme on le fait quelquefois dans les longs jours de l'été et de traire une troisième fois à midi. Dans ce cas les intervalles n'ont pas besoin d'être égaux, pourvu qu'aucun ne dépasse 10 à 11 heures.

L'orge à deux rangs.

Tout le monde a vu dans les journaux quotidiens que le gouvernement provincial se proposait de faire l'achat en Angleterre d'orge de semence qu'il doit céder aux cultivateurs à prix coûtant.

Nous nous empressons de rapprocher de cette information l'article suivant du *Farm & Fireside*, de Toronto.

"Le gouvernement s'est efforcé récemment de se procurer des renseignements pratiques sur l'orge à deux rangs qui est un sujet de discussion en ce moment entre les cultivateurs. On espérait qu'un rapport paraîtrait en temps pour être étudié à la réunion de l'Institut Agricole à Toronto cette semaine, où le sujet eût été mis en discussion. Ce rapport a en fin paru à Ottawa, et s'il ne recommande pas un changement radical, il démontre cependant que les résultats d'expériences, faites sur une vaste échelle, établi peut que l'orge à deux rangs peut être cultivée avec profit au Canada. L'importance du sujet vient de ce que le Canada jusqu'à ce jour a cultivé presque exclusivement l'orge à 6 rangs dans le but d'approvisionner le marché américain. On trouve aujourd'hui que les américains emploient surtout leur orge domestique et qu'il y a danger de voir bientôt cesser toute demand. de

leur part. Ceci naturellement, a conduit les canadiens à chercher ailleurs des débouchés. L'orge, que nous cultivons en ce moment, est impropre aux besoins du marché anglais, les brasseurs n'employant que l'orge à deux rangs. En outre, l'orge à deux rangs rend 13 pour cent plus d'extrait qu'aucune autre variété. Ce qui justifie la préférence qu'on lui accorde. L'importation d'orge du Royaume-Uni dépassent annuellement 49,000,000 de boisseaux. Dans ces dix dernières années, l'exportation du Canada en Grande-Bretagne a été de 112,000 boisseaux en moyenne par an ; mais depuis 1878 les chiffres ont baissé de 524,569 boisseaux à 5,827 en 1887. La décroissance de la demande d'orge canadienne pour les Etats-Unis est en partie expliquée par l'emploi de substituts, tels que maïs, riz et glucose que les américains introduisent maintenant dans la fabrication de la bière.

La question, à laquelle il s'agit de répondre, est celle-ci : L'orge à deux rangs peut elle être cultivée avec profit en Canada ? On a fait de sérieuses expériences à la ferme centrale d'Ottawa. On a également recueilli les résultats d'expériences faites dans Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard, Manitoba, Territoires du Nord-Ouest et Colombie Anglaise. A la ferme centrale d'Ottawa, on a essayé avec succès 35 variétés. Le rapport expose que le temps moyen de végétation a été en 1886 de 86 jours et en 1889 de 111 jours, montrant ainsi un grand écart entre ces deux années, dont la première a été très sèche et la seconde très humide. Probablement on aurait pour moyenne dans le district d'Ottawa une végétation de 95 à 100 jours. Toutes les variétés d'orge à deux rangs sont moins hâtives que celles à six rangs ; la différence varie de 5 ou 6 à 10 ou 12 jours.

En comparant les résultats moyens de 1888 avec ceux de 1889, on voit que toutes les variétés ont eu un meilleur rendement l'année dernière dans certains cas 2 ou 3 fois meilleur. Le temps n'a pas été très favorable, quoique pour l'orge il ait été meilleur que celui de l'année précédente. Une partie de cette augmentation est due sans aucun doute à ce que les semences employées ont été toutes soigneusement choisies, mieux qu'elles ne l'avaient été en 1888. Peut-être une partie de l'augmentation du rendement est-elle due à l'acclimatation, car c'est un fait indiscutable que l'orge apportée d'un climat lointain et peut être différent réussit rarement aussi bien la première que la seconde ou troisième année. Les rapports reçus des différentes provinces du Dominion sont les résultats d'expériences faites avec les cinq variétés principales qui suivent : Carter's prize prolype, Danish Chevalier, Danish Printice Chevalier, English malting, and Beardless.

Le rapport ajoute que les résultats, connus des essais de ces cinq variétés d'orge à malt à deux rangs, sur une très grande étendue du Canada, sont suffisants pour démontrer que, même dans une année défavorable à la croissance de l'orge, nous avons un immense territoire sur lequel nous pouvons avec avantage cultiver l'orge à deux rangs pour le marché anglais et le rendement obtenu aussi bien chez les particuliers qu'aux fermes expérimentales indiquent de meilleurs récoltes pour l'orge à

deux rangs que pour celles à six rangs. Il n'est pas praticable de changer entièrement une culture importante dans une seule saison, surtout lorsqu'elle occupe une grande étendue de terre. Il vaut mieux pour bien des raisons qu'un pareil changement se fasse plus lentement, mais il paraît facile d'amener cette culture à de vastes proportions dans un temps comparativement court.

La Ferme Expérimentale.

ÉPREUVE DE LA VITALITÉ ET DE LA VIGUEUR DU GRAIN DE SEMENCE.

Monsieur le Rédacteur,

L'été de 1889 ne fut pas favorable, en certaines parties de la Puissance, à la maturation des grains de semences d'une qualité supérieure. La rouille a prévalu au point d'altérer leur volume et leur force ordinaires. Là où la rouille fut intense le grain est exceptionnellement léger et la proportion de sa puissance germinative est considérablement réduite. Tel est le cas pour l'avoine en particulier. A en juger par des échantillons reçus pour être éprouvés, le mal a été surtout graves dans les Provinces Maritimes et dans certains districts d'Ontario. L'influence radicale des graines de semences bien formées et d'une grande puissance germinative sur la valeur des récoltes, est aujourd'hui admise par tous les cultivateurs qui pensent, et quiconque possède des grains de semence, dont la vitalité est douteuse, ne devrait pas demeurer longtemps dans l'incertitude par rapport à leur valeur. Le département destiné à l'épreuve des graines, à la Ferme Expérimentale centrale, est maintenant en pleine opération et chaque cultivateur de la Puissance est invité à y envoyer pour être éprouvé tout échantillon sur lequel il a des doutes. Le temps requis pour telle épreuve est ordinairement deux semaines; un once ou deux suffisent à cette fin. Les échantillons peuvent être envoyés par la poste à la Ferme Expérimentale franc de port et les rapports seront renvoyés aussi promptement que possible et également franc de port. Le nom et l'adresse de l'expéditeur doivent être écrits bien lisiblement et accompagner chaque envoi.

WM. SAUNDERS,

Directeur de la Ferme Expérimentale.

Département de l'Agriculture,

Ottawa, 13 février 1890.

Tout le monde n'a pas l'avantage d'être cultivateur.

Il y a des gens qui ne sont pas cultivateurs qui se moquent des *habitants*; d'autres qui le sont et qui rougissent de leur profession. Les premiers ne connaissent pas ce que c'est que l'agriculture ou envient l'avantage de ceux qui l'exercent; les seconds ne savent pas l'apprécier et la faire respecter.

Pendant longtemps on a vu les villageois et les citadins n'avoir que des paroles de dédain pour le cultivateur et on semblait dans les villes avoir lancé la plus

haute expression de mépris en traitant un individu d'*habitant*. Ces traits d'esprit sont passés de mode et on ne les retrouve aujourd'hui que chez les voyous des faubourgs qui n'ont pas eu encore l'avantage de se froter aux gens bien élevés. On a vu depuis quelques années qu'on n'était pas arrivé au comble de la gloire et du bonheur à mesurer derrière un comptoir une verge de ruban et à escalader les tablettes d'un magasin pour servir beaucoup de capricieux, qui n'ont pour toute marque de distinction que d'affecter du mépris pour ceux qui les servent.

Les professions libérales elles-mêmes, instruites par l'expérience, commencent à croire que, après tout, un *bon gros habitant ayant un beau bien sous les pieds*, n'est pas si manchot, et on les reçoit bien dans les bureaux.

Sans doute ces préjugés tenaient beaucoup à la mauvaise éducation des pédants qui font consister le moins dans l'habit et qui croient que les draps fins peuvent honorer la profession: car nous n'avons jamais eu ce reproche à adresser aux gens bien élevés; mais, disons-le, les cultivateurs en ne connaissant pas l'honorabilité de leur profession contribuaient aussi à entretenir ces préjugés. Aussi, et il y en a encore, les voyons-nous, mal proprement vêtus; l'idée qu'ils n'étaient rien auprès des *habitants à poches* des villes leur faisait prendre un air niais qui provoquait le sarcasme.

Ce n'est pas que nous voudrions voir les cultivateurs habillés comme les gens du commerce ou des professions; non, mon Dieu non, et autant nous blâmerions un avocat ou un médecin de porter des souliers de bouf ou de grosse étoffe du pays au palais ou dans ses visites, autant nous trouverions ridicule un *habitant* vêtu de drap fin sur une charge d'avoine ou de pois; chaque état doit avoir son costume qui le distingue, et approprié à la circonstance; et du moment qu'il est propre il ne doit rougir de rien; mais nous exigeons qu'il ait cette qualité qui est de toute condition. Avec cela, et de l'honnêteté, bien entendu, on passe partout, même avec la figure bronzée et les mains calleuses.

Nous nous rappelons qu'un jour nous sortions de notre bureau allant régler une affaire pour un *habitant* qui nous accompagnait vêtu d'un bon habillement de toile du pays, une bonne paire de soulier de bouf et un bon chapeau de paille, tous de fabriques domestiques et pas gênant; c'était sur la rue D., et il était quatre heures de l'après-midi, s'il vous plaît. Pour sûr le brave aurait dû être à l'aise dans son ample défroque. Qu'il est heureux me disais je de n'avoir pas un tailleur qui lui laisse respirer le grand air à plein poumon et lui laisse faire sa digestion librement; et surtout comme il doit entrer facilement dans son pantalon. Nous nous détournons et nous apercevons que notre compagnon tirait en arrière. Avancez donc, lui dismes-nous; "Monsieur, dit-il, ça me coûte de marcher avec vous; je suis si mal habillé."

Au même instant passait un somptueux équipage à deux pures sang, guidé par un cocher, pour vrai, bien mieux vêtu que mon homme. Et dans la voiture une femme couverte qui semblait tout exprès là pour dé-

tourner les regards d'un visage flétri par la débauche et le vice.—Tenez, lui dites-vous, en lui indiquant l'équipage; vous voyez cette grande dame?—Oui.—Elle est bien habillée n'est-ce pas?—Oui, bateau! Eh bien! je ne marcherais pas deux pas avec elle dans la rue.—Pourquoi; parce qu'elle n'est pas honnête; vous voyez donc que ce n'est pas l'habillement qui rend respectable.

Mon homme comprit et nous désirons que tous les cultivateurs qui nous liront nous comprennent aussi.

Que les cultivateurs comprennent donc que l'agriculture est à la fois l'art et la science de faire produire à la terre les végétaux nécessaires à la nourriture de l'homme et à celle des animaux et à différentes industries. Nous lui devons le chanvre et le lin pour nos toiles, les couleurs pour nos étoffes, les huiles pour notre usage, des substances pour nos médicaments, etc.

C'est pour cela que l'agriculture a été complimentée de tout temps, dans les discours et dans les livres et signalée comme étant la première des professions.

Mais l'agriculture n'est pas honorée partout comme elle l'être; elle est honorable voilà tout. Les Romains seuls ont donné à l'agriculture des preuves sérieuses de leur estime. Les personnages les plus considérables de la vieille Rome allaient à la charrue en temps de paix, comme le dernier de nos paysans et maniaient l'épée en temps de guerre; les cultivateurs tenaient le haut du pavé et avaient seuls l'honneur d'être appelés à défendre la patrie; la terre comme dit Pline, devait se réjouir d'être déchirée par des mains si nobles.

Rien n'est plus beau que l'agriculture; mais il faut que les cultivateurs eux-mêmes le sachent et qu'ils se rendent dignes de professer.

Maladie des pommiers.

Nous lisons dans la *Revue d'Economie Rural* :

C'est vraiment extraordinaire! Les maladies de toute nature tourmentent les végétaux et les hommes! la preuve cette terrible influenza qui n'épargne personne; oui, tout le monde y passera, riches et pauvres et, ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que dans certains pays, la mortalité a augmenté dans de larges proportions.

Voilà que le pommier est atteint d'une nouvelle maladie passablement dangereuse et, pendant l'année qui vient de s'écouler, elle a fait de grands ravages dans la haute et basse Normandie, dans le Maine, la Bretagne, etc. Cette maladie provient d'un cryptogame auquel on donne le nom de *asteromali*. Ce cryptogame se développe, dès les premiers beaux jours du printemps, sur les feuilles du pommier, de la même façon que le mildew sur la vigne; les feuilles attaquées se racornissent, ne tardent pas à jaunir et à tomber; par suite, les pommes restent chétives et souvent même ne paraissent pas, car, tout le monde sait, que l'élaboration des principes destinés à faire grossir et nourrir les fruits se tient dans les feuilles.

Cette maladie est contagieuse, car le cryptogame produit en très grosses quantités des spores ou des semences,

qui emportés au loin par les vents, donnent naissance à d'autres cryptogames, facilitant l'extension de la maladie. Or, on sait que ces spores se reproduisent rapidement; il y a donc lieu de prendre des précautions qui peuvent contribuer à arrêter le mal.

Le meilleur remède se trouve dans le sulfate de cuivre (couperose) qui a rendu déjà tant de services pour guérir les maladies de la vigne, telles que mildew, blackrot, anthracnose, etc. Voici la composition d'une bouillie indiquée par M. Audonard, chimiste à Nantes :

Sulfate de cuivre (couperose) 4½ lbs, chaux 2½, eau un quart. On rend la chaux pulvérulente dans laquelle on mélange le sulfate de cuivre, on brasse le tout dans un quart d'eau, puis on projette cette bouillie sur les jeunes feuilles du pommier avec un pulvérisateur, peut-être encore mieux avec la seringue Raveneau qui fonctionne dans les conditions les meilleures, nous le savons par expérience, car nous nous sommes souvent servi de cet excellent petit instrument. Le traitement doit être renouvelé, plusieurs fois, pendant l'été—surtout lorsque la maladie se produit dans la région, avec une certaine intensité.

Nous ne saurions donc trop engager les habitants des campagnes à faire usage de ce procédé, d'une application simple, facile et qui donne les meilleurs résultats.

Les chenilles.

En présence de ce fléau, chacun doit apporter le concours de son expérience pour le combattre; ce n'est qu'en multipliant les essais qu'on parviendra à une situation satisfaisante.

Il y a certaines heures de la journée où les chenilles se rassemblent par plaques; c'est le plus favorable pour les détruire. Les chenilles velues sont presque insensibles aux aspersion d'eau mélangée de chlorure de chaux, de potasse, de schiste, de savon vert, car leur duvet protège le corps contre les atteintes du liquide; le feu ou la fumée sont au contraire d'un effet presque infail- lible.

La chaleur de la flamme ou les gaz de la fumée n'étant arrêtés par aucun obstacles pénètrent jusque dans les replis les plus cachés de l'écorce ou des fourches, et l'insecte, frappé d'asphyxie ou grillé par la flamme, tombe instantanément sur le sol.

Voici le procédé le plus pratique pour cette expérience dont j'ai maintes fois apprécié les excellents résultats.

On fait une torche avec un bout de corde goudronnée, ou un peu d'étoupe, ou à défaut de la paille; on attache cette torche au bout d'un long bâton, et, après l'avoir allumée, on la fait circuler le long du tronc de l'arbre, à la naissance des branches, et de préférence aux endroits où les chenilles sont amassées; elles tombent par grappes, et si on a la précaution d'étendre sur le sol, auprès de l'arbre, une toile pour empêcher les insectes de se perdre dans les herbes, on les ramasse tous avec facilité, et on les brûle avec un peu de paille.

Comment on fait une verminière pour la nourriture des poules.

Nous avons dit souvent que les cultivateurs ne s'occupaient pas assez de leur basse-cour, qui, bien administrée, bien conduite, pourrait leur donner des bénéfices largement rémunérateurs. Les volailles, à la vérité, nourries seulement avec du grain, coûtent fort cher; mais il existe plusieurs autres moyens d'alimentation dont le prix de revient est peu élevé.

Les poules aiment beaucoup les vers et toutes sortes d'insectes. Eh bien, il est très facile d'établir une verminière en procédant de la manière suivante.

Avec un mélange d'orge, de son et de crottin de cheval renfermé dans un vase à haute température, on obtient, au bout de trois jours, une très grande quantité de vers. Dans le cas où l'on a besoin de procéder en grand à cette opération, on remplit une grande fosse avec une couche complète de paille de seigle hachée, mélangée avec du crottin de cheval, autant que possible. On place par dessus une légère couche de terreau que l'on fait arroser avec du sang de bœuf ou de tout autre animal. On fait ensuite hacher des viandes gâtées, des boyaux, des cadavres de chiens, de lapins ou de toutes autres bêtes, et on les place sur la dernière couche, en recouvrant avec des marcs de raisin, des graines d'avoine, du son et l'on procède de la même façon jusqu'à ce que la fosse soit pleine. La fermentation ne tarde pas à arriver, tout se met en mouvement, et l'on voit apparaître des millions d'insectes.

Il ne faudrait cependant pas laisser manger à la volaille une trop grande quantité de cette provende. Sans compter les œufs provenant de poules ainsi nourries ne valent pas ceux pondus par des poules alimentées avec des grains; mais on assure que cet aliment leur ouvre l'appétit et rend la ponte plus abondante. Les verminières doivent être considérées comme un supplément, un auxiliaire, pendant la saison d'hiver surtout où toute autre nourriture devient rare. Une bonne fille de basse-cour doit avoir soin aussi de mettre du sarrasin et des patates hachées dans les eaux où a été lavée la vaisselle, qui sont toujours un peu grasses; cette espèce de soupe constitue une excellente nourriture que l'on peut donner tous les matins aux volailles.

Choses et autres

Emparons-nous du sol.—Il nous a été donné dimanche dernier de passer dans cette partie du canton Simard, paroisse de Ste Anne, située entre la Rivière-aux-Vases et le canton Bourget. Nous ne pouvons cacher l'admiration que nous avons pour cette partie du canton Simard qui nous était encore inconnue. Nous avons été étonné du progrès rapide de la colonisation dans ces beaux rangs; il y a là de très belles et surtout de très bonnes terres. Nous avons surtout remarqué les établissements magnifiques de M. M. Murdoch et Abel Boulianno; un peu plus haut, dans les troisième et quatrième rangs, nous avons remarqué de très beaux morceaux de terre, possédés par des jeunes gens de Chicoutimi ou partis de Chicoutimi depuis peu. Messieurs Athanase Lapointe et ses fils, O. J. et Emile, M. Paul Larouche, Messieurs Charles et Arthur Guimond sont les heureux propriétaires de biens fonds destinés à prendre beaucoup de valeur. Nous les félicitons pour les beaux résultats qu'ils ont obtenus jusqu'ici et les encourageons à con-

tinuer leur travail. Il n'y a pas de doute que dans quelques années tous ces beaux lots situés entre Ste-Anne et St-Charles Borroméo seront en culture et donneront beaucoup d'importance au nord du Saguenay, vers lequel nous devons diriger la colonisation dans le centre du comté.—*Le Progrès du Saguenay.*

* *

Colle tout.—Pour coller le bois, la pierre, le fer, réunir les fragments les plus délicats du marbre, des statues ou des vases, la science a découvert le silicate de potasse, que l'on applique liquide avec un pinceau sur les objets à réunir; on laisse sécher à l'air libre, et l'on obtient la plus puissante adhésion entre les diverses parties collées par ce procédé si simple et si peu onéreux.

Tous les corps d'état ont donc le plus grand intérêt à le connaître. Le silicate de potasse est cette composition d'acide silicique et de potasse, obtenue en chauffant ensemble des cailloux broyés ou du sable avec de la potasse, qui sert, sous le nom de silicatation, à rendre la pierre la plus tendre inattaquable par l'humidité ou par le froid; on peut silicatifier ainsi les statues exposées dans les parcs et dans les places publiques.

* *

Cheval rétif.—Voici une nouvelle manière de dompter un cheval rétif. Lorsqu'il s'arrête au lieu de le frapper, de tirer ou de pousser dessus et sur tous les côtés, il suffit de lui mettre du poivre ou quelque chose de fort sur la langue afin de lui ôter l'envie de ne pas marcher. La chose est facile et ne coûte pas cher.

Une autre manière est de le flatter, de se mettre devant lui et de lui tirer un peu les oreilles.

* *

Gâteau au Soda.—1 pinte de lait, 2 cuillerées de crème de tartre, une de soda; ajouter assez de farine pour avoir une pâte qu'il faut frire sur une grille.

* *

Pain Français.—Prendre 2 pintes de farine avec un morceau de beurre de la grosseur d'un œuf, en échauder une pinte avec de l'eau chaude; mélanger le tout avec de l'eau froide et $\frac{2}{3}$ d'une tasse de lie, pétrir près de 15 minutes et ajouter si peu de farine que possible; laisser la pâte se lever pendant 12 heures, puis bien la remuer pendant 10 minutes, couper, mettre sur la poêle et frire.

RECETTES

Le rouge des dindons.

Tous les éleveurs redoutent l'époque du rouge pour les dindons; cette crise fait de nombreuses victimes dans leurs troupes, et jusque-là, ce qu'on a trouvé de mieux, c'est de laisser agir la nature.

S. M. la reine Victoria, reine d'Angleterre, qui est un éleveur distingué, et souvent primé dans les concours, conseille comme remède souverain, les oignons hachés avec leurs feuilles. Les dindons en sont très friands, et ce médicament si facilement accepté, est, paraît-il, très efficace.

Verrues.

Pour extirper les verrues, les Chinois ont un moyen bien plus expéditif que ceux qu'on trouve ordinairement indiqués dans les livres de médecine en Europe. Voici comment j'ai vu procéder par un barbier, quelque peu chirurgien à l'occasion. Il commence par bien faire tondre la peau près de la verrue, qu'il presse un peu tout autour pour la rendre moins adhérente. Puis l'ongle du pouce gauche placé comme un ciseau à la base de l'excrissance, il donne du poing droit en guise de maillet un petit coup sec, et c'est fini. La verrue est partie avec sa racine, laissant une petite cavité d'où, peu après, suintent quelques gouttes de sang. La guérison est presque sans douleur et définitive. J'en ai vu faire sauter cinq en moins d'une minute.

Si l'on trouve que cette méthode n'est pas pratique pour un Européen auquel la nature a refusé des ongles si puissants, je suis du même avis; mais on n'en contestera pas la simplicité tout à fait chinoise.—*Communiqué par un missionnaire en Chine.*

AVIS

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une demande sera faite à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, par les requérants, en vertu de l'acte des compagnies à fonds social pour obtenir des lettres patentes les constituant et telles autres personnes qui pourront devenir actionnaires de la dite Compagnie devant être créée en corps politique et incorporée sous le nom et dans le but ci après mentionnés :

- 1^o Le nom de la compagnie sera La Compagnie du Chemin de Fer Saint Ste Marie, Québec et Atlantique ;
- 2^o L'obj t est de construire et exploiter un chemin partant d'un point sur la rive gauche de la rivière Ottawa entre l'embouchure de la Rivière du Moine et celle de la décharge du lac Kaperva traversant ou gagnant vers l'Est autant que possible en ligne droite avec les districts d'Ottawa, Terrebonne, Joliette, Trois-Rivières, Québec, passant par la cité de Québec et se continuant par Beauport pour traverser le St Laurent, l'Isle d'Orléans et atteindre la rive Sud du fleuve à ou dans les environs de la Pointe à la Martinidière, de là se dirige vers Sud-Est en passant par le lac Pokenegamook, traversant les districts de Montigny, Kamouraska, et Témiscouata pour aboutir au grand chemin public de Témiscouata dans le voisinage de la frontière avec un embranchement partant de la ligne principale à un point quelconque dans le comté de Kamouraska passant au nord du lac Témiscouata, traversant les districts de Rimouski, Bonaventure et Gaspé et, suivant dans l'intérieur une ligne aussi directe que possible pour atteindre le port de Gaspé.
- 3^o La principale place d'affaires de la dite Compagnie sera dans la cité de Québec, dans la province de Québec.
- 4^o Le fonds social de la dite compagnie sera de deux cent cinquante mille piastres divisé en deux mille cinq cents actions de cent piastres chacune.
- 5^o Les noms au long, résidences et professions des dits requérants sont comme suit :

Le chevalier J. E. Martineau, marchand quincaillier ; O. Migner, manufacturier ; J. A. Mailloux, courtier ; Félix Gourdeau, manufacturier ; Napoléon Gourdeau, tanneur ; F. X. Drouin, avocat ; J. L. Lavery, avocat ; A. A. Dechêne, marchand ; Eugène Rouillard, notaire et journaliste ; J. A. Langlais, marchand ; N. Lavoie, gérant de la Banque du Peuple, à St Roch ; J. B. Morissette, agent d'assurance ; J. B. Rousseau, marchand ; Elz. Falardeau, tanneur et corroyeur ; Geo. Roy, manufacturier ; J.-E. Boily, notaire. Tous des cité et districts de Québec, sujets anglais et résidant en Canada.

L'hon. G. Bresse, O. Migner, F. Gourdeau, J. A. Mailloux, J. E. Martineau, F. X. Drouin, J. B. Laliberté, seront les premiers directeurs provisoires.

Par ordre,
J. E. BOILY,
Secrétaire-protem.

20 Février. — 4 f

AVIS

On a besoin de deux fermiers pour cultiver deux fermes situées au Cap St-Ignace.

S'adresser à

J. FREMONT, Avocat

12 Rue Donnacona, Québec.

6 Février — 2 M.

TURGEON & CARROLL

AVOCATS.

No. 28, Rue St-Pierre, Basse-Ville, QUEBEC

A. TURGEON

H. G. CARROLL

BUREAU A KAMOURASKA : du 13 au 16 et du 28 au 30 de chaque mois

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1889--Arrangement pour la saison d'hiver--1890.

Le et après lundi, 18 novembre 1889 les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.34
Pour Lévis.....	9.54
Pour Lévis.....	10.43
Pour la Rivière-du-Loup.....	12.48
Pour Halifax et St-John.....	16.56
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.33

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Bk., Novembre 1889.

HARAS NATIONAL

BUREAU : 30, Rue St-Jacques, MONTREAL

FERME : OUTREMONT, près Montréal.

CHEVAUX FRANÇAIS

TROISIÈME IMPORTATION

Normands, Percherons, Bretons.

Avis aux Sociétés d'agriculture, aux Cercles agricoles et aux cultivateurs.

Tout en continuant la vente des étalons, la Compagnie du Haras National est prête à en placer quelques-uns dans les comtés, sous la garde de ses serviteurs, les louant pour la saison.

Montréal, 1er avril 1889.

LOUIS BEAUBIEN, Président de la Compagnie

R. AUZIAS TURENNE, Directeur.

18 Avril 1889.—24.

LE PRIX COURANT

Journal hebdomadaire

Sous le patronage de la Société d'industrie laitière de la Province de Québec.

Journal du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau : No. 32, rue St Gabriel, Montréal.

Prix d'abonnement : Montréal, par an \$2 ; Canada et le États-Unis, \$1.50 ; France, francs 12.50.

Publié par "La Société de publication commerciale."

MONIER ET HELBRONNER,
Gérants, à Montréal

CHEVAUX PERCHERONS, NORMANDS & BRETONS,
BÉTAIL AYRSHIRE,
COCHONS BERKSHIRES ET CHESTER BLANC,
VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

30, Rue St Jacques, MONTREAL